

**Principaux cas de non-conformité assainissement
au regard du règlement d'assainissement du Syndicat de l'Orge**

N° de NC	Situation assainissement	non-conformité (travaux obligatoires)	conformité avec réserves (travaux non obligatoires)
1	Défaut de séparativité des eaux usées et des eaux pluviales en système séparatif	X	
2	Défaut de séparativité des eaux usées et des eaux pluviales en système unitaire		X
3	Présence de regard mixte	X	
4	Défaut d'étanchéité du réseau privé (regard, canalisation...)	X	
5	Grille de sous-sol raccordée au réseau d'eaux pluviales	X	
6	Evier/lavabo extérieur non raccordé au réseau d'eaux usées	X	
7	Robinet extérieur raccordé au réseau d'eaux pluviales	X	
8	Regard d'eaux usées à décantation ou à fond plat sans cunette	X	
9	Rejets des ballons d'eau chaude, des climatisations ou des pompes à chaleur non raccordés au réseau d'eaux usées		X
10	Rejet des eaux de piscine domestique raccordé au réseau d'eaux pluviales	X	
11	Boite de branchement implantée en domaine privé à plus de 2 m de la limite de propriété (rejet domestique uniquement)	X	
12	Boite de branchement implantée en domaine privé à moins de 2 m de la limite de propriété (rejet domestique uniquement)		X
13	Absence de prétraitement des eaux usées non domestiques et/ou assimilées domestiques	X	
14	Stockage de déchets ou matières premières sans rétention et/ou à l'extérieur avec risque de pollution accidentelle des réseaux et/ou du milieu naturel	X	
15	Arrivée indéterminée dans une boite de branchement	X (inspection caméra à prévoir)	
16	Eaux pluviales se déversant dans un puits de captage	X	